



Organisme de  
Participation des Parents  
de l'école Piché-Dufrost

## L'OPP a pour buts de :

- \* promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant
- \* développer la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école



## Le projet éducatif

définit *ce que l'on attend de l'école : ses orientations propres et les mesures qui en assurent l'application*

La *Loi sur l'instruction publique*  
dit que :

«L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.» (Art. 96.2.)

«L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent.» (Art. 96.3.)

***L'Organisme de Participation  
des Parents de l'école***





**Nos Projets :**



**Nous visons la réussite des jeunes par le biais, entre autre :**

*\* D'un accompagnement des parents*

*\* De saines habitudes alimentaires puisqu'elles sont gages d'une jeunesse responsable et conscientisée*

*\* De festivités récompensant les efforts fournis tout au long de l'année*

*\* D'une accessibilité à la littérature*

Pour communiquer avec nous :

OPPPicheDufrost@hotmail.com

La réussite de votre enfant vous tient à cœur, *vous pouvez vous impliquer de plusieurs manières*

*Êtes-vous intéressé(e) à vous impliquer ?*

*Aimeriez-vous assister à nos réunions ?*

*Nous avons besoin de vous, seriez-vous disponible ?*

*Faites-nous part de vos suggestions et commentaires...*

**ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE PICHÉ-DUFROST**

Pour communiquer avec nous :

OPPPicheDufrost@hotmail.com

# Organisme de Participation des Parents

De l'école  
Piché-Dufrost

Pour communiquer avec nous :

OPPPicheDufrost@hotmail.com



## L'OPP s'engage à :

- \* toujours être à l'affût des perceptions, des commentaires et des suggestions des parents
- \* maintenir vivante la réflexion des parents sur ce que l'on veut pour la réussite des jeunes
- \* mettre en commun les préoccupations des parents et les partager avec les personnes concernées
- \* donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout ce qui concerne les parents
- \* soutenir l'action des parents qui participent au conseil d'établissement et au comité de parents de la commission scolaire